

Extrait du Registre des délibérations
du Bureau du 6 novembre 2020

Date de publication : 9 novembre 2020	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 29 octobre 2020	Nombre de délégués présents : 14 Votes : Pour : 14 - Contre : - Abstentions :

Le 6 novembre 2020, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, président.

Compte-tenu du contexte sanitaire lié au COVID19 et de la structure interrégionale du Syndicat Mixte, la visioconférence a été proposée à l'ensemble des membres du Bureau afin de limiter les risques. Cette possibilité était annoncée dans la convocation.

Étaient présents ou en visioconférence :

- Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire*
Pierre-Guy PERRIER
- Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine*
Benoit BITEAU
Pascal DUFORSTEL
- Au titre du Conseil départemental de Charente-Maritime*
Catherine DESPREZ
Stéphane VILLAIN
- Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres*
Séverine VACHON
- Au titre du Conseil départemental de Vendée*
François BON
- Au titre des communes de Charente-Maritime*
Stéphane COUTTIER
- Au titre des communes des Deux-Sèvres*
Catherine TROMAS
Elmano MARTINS
- Au titre des EPCI de Charente-Maritime*
Jean-Pierre SERVANT
- Au titre des EPCI des Deux-Sèvres*
Anne-Sophie GUICHET
- Au titre des EPCI de la Vendée*
Gilles BOUTEILLER

Était représenté :

- Au titre des communes de Charente-Maritime*
Didier TAUPIN



Désignation d'un représentant au Comité Régional
de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine

Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Désignation d'un représentant au Comité Régional de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine

Contexte

Par délibération du 25 septembre 2020, le Bureau a désigné Madame Séverine VACHON comme représentante du Parc au sein du Comité Régional de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine. Cependant, Madame VACHON représente déjà le Département des Deux-Sèvres au sein de cette instance et ne peut représenter deux collectivités.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

- de désigner Madame Catherine TROMAS et de mettre à jour le tableau des représentations dans les organismes extérieurs.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,



Désignations des représentants dans les organismes extérieurs publics		
CLE Sèvre Niortaise	2	Catherine TROMAS Bernard BORDET
CLE Vendée	1	Bernard BORDET
CLE Lay	1	Arnaud CHARPENTIER
Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	2	Pierre-Guy PERRIER Stéphane VILLAIN
Réserve Baie de l'Aiguillon	2	Pierre-Guy PERRIER François BON
Réserve St Denis du Payré	1	Pierre-Guy PERRIER
Réserve de La Belle Henriette	1	Pierre-Guy PERRIER
RNR de Choisy, La Vacherie, Le Poiré sur Velluire	1	Myriam GARREAU
Commission Départementale de la Nature Deux-Sèvres	1	Catherine TROMAS
SOLURIS (syndicat informatique)	1	Stéphane VILLAIN Jean-Pierre SERVANT
CNAS	1	Pascal DUFORESTEL
Réseau Grand Ouest	1	Gilles BOUTEILLER
GAL LEADER Aunis	2	Stéphane VILLAIN Jean-Pierre SERVANT
GAL Pays de Luçon	1	Arnaud CHARPENTIER François BON
GAL Pays de Fontenay le Comte	1	François BON Arnaud CHARPENTIER
Comité Régional de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine	1	Catherine TROMAS
Conseil de développement de Niort agglomération	1	Catherine TROMAS
CNIL - RGPD	1	Stéphane VILLAIN
Désignations des représentants dans les associations		
Fédération des PNR	2	Pierre-Guy PERRIER Stéphane VILLAIN
CREGENE	2	Benoit BITEAU Séverine VACHON
Maison du Marais Poitevin (79)	3	Pascal DUFORESTEL Catherine TROMAS Stéphane VILLAIN